ALSICO N.V.

Zonnestraat 223-229
9600 Ronse
BELGIUM

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant Alsico n.v. déclare que l'Equipement de Protection Individuelle (EPI)

type: lower garment ECVAIWL-B2L05 avec numéro de matériel: 1039781

- est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable 2016/425 et aux normes (harmonisées):
 - ENISO13688+A1:2021 – exigences générales pour vêtements de protection
 - EN17353 :2020 (TYPE B2) – vêtements à visibilité améliorée
 - EN13034 +A1:2009 (TYPE 6) – vêtements de protection contre les produits chimiques liquides
 - EN61482-2 :2020 (APC 1) – vêtements de protection contre les dangers d'un arc électrique
 - EN1149-5 :2018 – vêtements de protection avec propriétés électrostatiques
 - ENISO11612 :2015 (A1 B1 C1 D0 E0 F1) – vêtements de protection contre la chaleur et les flammes
 - ENISO11611 :2015 (CLASS 2 A1) – vêtements de protection utilises pendant le soudage et les techniques connexes

- est du même type que l'EPI, qui est le sujet de l'examen UE de type (Module B) avec certificat 032/2023/0551 pour lower garment du groupe ECVAIWL-B2L05, établi par l'organisme notifié 0493: Centexbel.

- est soumis à la procédure d'évaluation de la conformité Module D, décrit dans l'Article 19 de la Régulation 2016/425, sous la surveillance de l'organisme notifié CENTEXBEL (0493).

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Signé par et au nom de Alsico n.v.,

Ronse, 31-08-23

Alex Lievens

Product Manager